



CONDITIONS DE VENTE

Service Congrès Séminaires – Office du Tourisme – BP 25 – 74400 Chamonix
Tél : 04 50 53 75 50 / Fax : 04 50 53 80 83 / E-mail : congres@chamonix.com

Chaque proposition transmise par nos soins est accompagnée de nos conditions de vente. Celles-ci stipulent comme il se doit les modalités de réservation, de versement de garanties financières et d'annulation.

L'ensemble du travail fourni au titre des recherches préalables et de nos propositions commerciales est entièrement gratuit.

Les tarifs communiqués ne sont pas margés par le Bureau des Congrès de Chamonix.

En revanche, tout séjour confirmé donnera lieu à la facturation de frais d'organisation proportionnels à la quantité de travail fourni. Ces frais sont calculés sur la base du nombre de prestataires impliqués dans la manifestation (hôtels, restaurants, prestataires sportifs...) et du nombre de participants :

A savoir :

de 1 à 5 prestataires :	10 € HT / participant présent
de 6 à 10 prestataires :	12 € HT / participant présent
de 11 à 15 prestataires :	14 € HT / participant présent
+ de 15 prestataires :	16 € HT / participant présent

☐ Clauses de rémunération spécifiques aux congrès

2 coûts sont à prendre en considération :

- Les frais d'organisation facturés au comité d'organisation du congrès comme précisé ci-dessus ;
- Les frais de dossier payés individuellement par chaque participant au moment de son inscription.

En contrepartie, le Bureau des Congrès procède aux réservations hôtelières nécessaires, fournit à chaque participant une confirmation écrite de son inscription, assure le suivi de celle-ci et en gère la comptabilité.